

<https://www.aefinfo.fr/depeche/710892>

Erwin Canard

7 min read

Le pacte enseignant a atteint très largement ses objectifs, estime le ministère de l'Éducation nationale

Selon le MENJ, 24 % des professeurs des écoles ont adhéré au pacte et 33 % des enseignants du second degré. "Le pacte a atteint très largement ses objectifs et mobilisé les personnels sur les priorités fixées", estime le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué de presse, le 16 avril 2024, tirant le bilan du dispositif pour lequel 700 M€ ont été dépensés en 2023-2024. En outre, 70 % des enseignants engagés dans le pacte sont des femmes. Le remplacement de courte durée est la mission la plus effectuée, suivie de l'encadrement de "devoirs faits" et des stages de réussite.



70 % des enseignant(e)s ayant adhéré au pacte sont des femmes, indique le ministère.

Shutterstock

Sept mois après, le voilà. Initialement annoncé pour septembre et maintes fois repoussé, le bilan officiel du "pacte" enseignant a été dévoilé le 16 avril 2024 par le ministère de l'Éducation nationale, lors d'une réunion avec les syndicats, avant d'être diffusé à la presse.

Ce dispositif, initié en 2023 par Pap Ndiaye, le locataire de la rue de Grenelle à l'époque (lire sur AEF info [ici](#) et [là](#)), permet, depuis la rentrée dernière, à des enseignants, [CPE](#) (lire sur AEF info) et [PsyEN](#) (lire sur AEF info) de se porter volontaires pour réaliser des missions supplémentaires en contrepartie d'une rémunération. Il peut s'agir, par exemple, d'effectuer du remplacement de courte durée (RCD), d'encadrer "devoirs faits" ou des "stages de réussite".

Ce dispositif avait été unanimement critiqué par les syndicats, dénonçant notamment une charge de travail supplémentaire qui risquait d'aggraver les inégalités hommes/femmes et estimant qu'il "ne répondait ni aux attentes des personnels en matière de salaires, ni aux besoins de l'École" (lire sur AEF info). Des organisations demandent encore la fin de ce dispositif.

Fin du pacte pour 2023-2024

Les rectorats ont demandé aux chefs d'établissement de ne plus distribuer de briques du pacte d'ici la fin de l'année scolaire : "Nous approchons de la fin de l'année scolaire, il n'y a donc plus de raison de déclencher de nouvelles dépenses dans le cadre du pacte. Par contre, il convient de s'assurer que les 'briques' engagées seront consommées jusqu'à leur terme", indiquait le ministère à AEF info le 10 avril (lire sur AEF info). Le [SNPDEN-UNSA](#) regrette une annonce faite "sans préavis" et s'inquiète de la faculté à tenir les "engagements, surtout sur les stages de vacances". Des inspecteurs de l'académie de Rennes dénoncent aussi l'absence de communication (lire sur AEF info).

Plus d'adhérents dans le second degré

Selon le bilan du ministère, "le pacte a atteint très largement ses objectifs et mobilisé les personnels sur les priorités fixées". Ainsi, plus de 700 M€ ont été dépensés dans le cadre du pacte pour l'année scolaire 2023-2024, "avec un gain moyen annuel brut de 2 408 € par enseignant adhérent". Dans son rapport sur le [PLF 2024](#), le sénateur [LR](#) Olivier Paccaud rappelait que le ministère prévoyait, en année pleine, 900 M€ (lire sur AEF info).

"L'ambition a donc été rabattue de près d'un tiers, sans doute du fait d'une adhésion des enseignants inférieure à celle anticipée", analysait l'élú.

Pourtant, dans son bilan, le ministère assure que, "en moyenne, la cible des 30 % d'enseignants adhérant au pacte a été atteinte". Le ministère espérait en effet "qu'au moins un tiers des enseignants se portent volontaires" ([lire sur AEF info](#)). Précisément, poursuit le ministère, 24 % des professeurs des écoles ont adhéré au pacte et 33 % des enseignants du second degré (37 % au collège et dans la voie professionnelle, 24 % en voie générale et technologique).

Ainsi, 255 390 enseignants sont adhérents au pacte (sur 816 000 professeurs du public et du privé sous contrat), dont 66 % dans le second degré, et 495 641 parts fonctionnelles ont été attribuées, dont 71 % dans le second degré.

56 % du RCD se font dans la même discipline

Alors que les syndicats s'inquiétaient d'une moindre participation des femmes au dispositif par rapport aux hommes, le ministère assure que "la répartition observée des adhésions est cohérente avec la proportion hommes/femmes dans la profession. En moyenne, 70 % des enseignants engagés dans le pacte sont des femmes", alors qu'elles représentent environ 72 % du corps enseignant.

Concernant le type de mission réalisée, le ministère indique que le RCD, qui avait été érigé en priorité ([lire sur AEF info](#)), "est la mission la plus mobilisée (31 % des parts du second degré), pour un total de près de 2 millions d'heures (dont 1,5 million d'heures dans le public)". Dans un communiqué du 17 avril (cf. encadré bas), [SUD-Éducation](#) calcule alors que "500 000 heures ont été utilisées dans le second degré privé, soit un écart de 1 à 3, alors que le privé ne représente qu'un cinquième des moyens".

De source syndicale, le ministère a affirmé que 56 % du RCD "se font dans la même discipline" : "Donc près de la moitié des RCD se font dans une autre discipline, tel qu'un prof de SES est remplacé par la prof de SVT", tance Sophie Vénéitay, secrétaire générale du [Snes-FSU](#), [sur X](#).

Le ministère veut "Progresser encore en 2024-2025"

Suivent, en termes de missions réalisées, "devoirs faits" (1,8 million d'heures), les stages de réussite et le dispositif "école ouverte" (1 million d'heures), et le "soutien aux élèves sur les savoirs fondamentaux" (0,9 million d'heures).

Le ministère affirme que "l'année scolaire 2024-2025 permettra de progresser encore en termes de mobilisation des personnels au travers de ce dispositif". Il a annoncé début avril que 98 M€ supplémentaires seraient alloués au pacte, notamment pour "améliorer encore le RCD", même si, dans le même temps, le nombre d'~~HSE~~ diminuera l'an prochain, a affirmé le ministère selon des syndicats.

Alors qu'Emmanuel Macron avait annoncé que, dès la rentrée 2023, les enseignants absents seraient remplacés "systématiquement" ([lire sur AEF info](#)), seules 15 % des absences de courte durée l'ont effectivement été depuis la rentrée 2023 (contre 5 % en 2022-2023).

Bilan contrasté des syndicats

Dans un communiqué, SUD-Éducation regrette ce mercredi que, "au-delà de l'autosatisfaction affichée, le ministère n'ait pas été en mesure de fournir de données sur l'utilisation précise des parts de pacte". Et de dénoncer un "dispositif inégalitaire qui pousse aux heures supplémentaires et détériore les conditions de travail, qui ne constitue en aucune manière une revalorisation salariale".

Interrogés par AEF info en janvier, les syndicats enseignants et de personnels de direction tiraient un bilan contrasté du pacte. Ils estimaient que sa mise en œuvre s'était faite de manière inégale selon les territoires et les établissements, qu'il avait permis d'améliorer le remplacement des enseignants mais de manière bien moins forte que prévu, et qu'il avait créé des tensions au sein des équipes ([lire sur AEF info](#)). Le ~~SE-Unsa~~ avait également réalisé une enquête ([lire sur AEF info](#))